

MIEUX VIVRE VOTRE ARGENT ... !



VOTRE AGGLO

LE MAGAZINE DE CHARTRES METROPOLITAINES #79 - NOVEMBRE 2019



Lorsque **MédiaChartres** a rencontré **Monsieur le Maire de Chartres** au mois de mai 2020, nous lui avons suggéré de laisser **une page complète à l'expression libre de ses administré(e)s dans le magazine mensuel « VotreVille »** pour des sujets qui leur tiennent à cœur.

Sur l'instant (la scène se déroule un après-midi, Place des Halles) **Il trouve l'idée excellente et promet de la mettre en application, sans plus attendre, dès le prochain numéro !**

Mais, les numéros se suivent et se ressemblent, et toujours pas de pages destinées à l'expression libre, **« Just an illusion »**

La mémoire du Maire serait-elle altérée, nous sommes très inquiets ?

Car à bien y réfléchir, le magazine **« VotreVille »** n'est pas financé par; des subventions, d'éventuels Sponsors, la publicité et encore moins sur des fonds propres, non bien évidemment, ce sont SEULEMENT et TOUJOURS les contribuables qui règlent la facture tous les mois.

Alors en toute logique, si **« VotreVille »** était un outil public et démocratique, chacun devrait pouvoir au minimum: avoir un droit de regard et en être un peu auteur, et non ... un simple lecteur !

Ou faut-il en déduire, que ce 'magazine', ne serait qu'une vitrine de promotion, d'auto-satisfaction, de congratulations voir même . . . de propagande pour certains sujets ou personnes, ce serait alors un abusé, n'est-ce pas ?

Pour **MédiaChartres**, accueillir l'expression des citoyens serait la preuve à minima et bienvenue pour justifier le choix du Nom: **« VotreVille »** et non, **« Notre magazine »** (...)

Cela vaut bien entendu pour la **Ville de Chartres**, mais aussi

pour toute son Agglomération « **VotreAgglo** » , idem pour le Département et « **L'Eurélien** » !

Clara Hirsch

LA PASSERELLE . . .

La Ville de Chartres était très fière de dévoiler son nouveau « gadget pour adultes et enfants gâtés et adeptes d'**Indiana Jones** ...

Un parcours/jeu « accrobranche », reliant **la butte des Charbonniers** au **Parc André Gagnon**.



Un divertissement qui ne vise certainement pas la classe « **économiquement faible** » car, avec des tarifs proches du 'prohibitif' (**allant de 16 à 28 euros**) la sélection s'opère très (trop) vite.

Un projet qui à certainement été financé par des fonds Publics (?)

Pour un retour sur investissement limité, 8 mois de l'année au mieux et « par beau temps » .

MédiaChartres, attire l'attention des **Services Techniques**, sur l'état de délabrement avancé de la passerelle (**rouille**).

Mais, comme toujours et à l'habitude, à chacun ses priorités, non ?



Martine Leroy

L'ÉCOLE DE « LA BALLADE DES PAUVRES PENDUS » ?



La rentrée scolaire 2021, n'a certainement pas eu le même goût pour tous.

Alors que les médias mettaient tous, plein feu sur le même sujet;

– l'ouverture du nouveau « **Collège Jean Moulin** » , **MédiaChartres** à préféré intéresser aux (zones d'ombres), des autres.

Nous avons jeté notre dévolu, sur » **l'École primaire François Villon** » en **basse Ville de Chartres**.



Première remarque, l'architecture en façade du bâtiment, fait penser à un véritable décor de cinéma (Western Mexicain).

Ensuite, ça se gâte très vite, l'école n'est signalé que par un seul petit panneau auquel absolument personne ne prête vraiment attention !

Le passage piéton est effacé (suite à des travaux en Juillet) !

Aucun ralentisseur, (alors qu'une rue en possède 3 sur 150 mètres) ?



François Villon, doit trouver ici, sujet à ses chers « Pauvres pendus » !

MédiaChartres s'inquiète pour la sécurité des enfants et des parents.

J.C



LES BELLES JARDINIÈRES.

MédiaChartres, tient à saluer le très beau travail des
jardiniers de la
Ville.



Les jardinières de la **Place des Epars**, sont superbes !

Un embellissement régulier, qui égale notre quotidien et nos humeurs.

Savoir reconnaître et apprécier le talent, est une vertu.

Félicitation !

La Rédaction

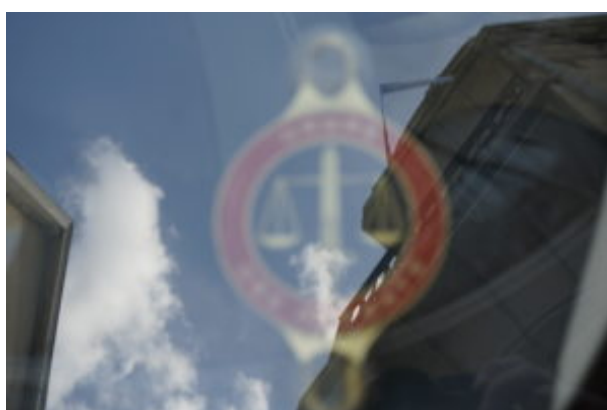


L'AVOCAT « DU DIABLE » ?

Dans l'absolutisme, un **Avocat** est par définition, une personne censée connaître les lois.



MédiaChartres, vous prouve le contraire.



les preuves

Un adepte chronique, du stationnement illégal devant les portes de la Mairie de Chartres.

Il suffit donc, d'acheter une cocarde tricolore (en vente libre sur le Net), pour s'assurer du droit de tout.

Une « complaisance » institutionnalisée (Mairie, Police etc).

Certains disent, que le métier d'Avocats« , ce résumerait à,

« 5 ans de droit et tout le reste de travers » ?

Bravo !!!!

Claude Harffi

Les rues de Chartres « mal barrés » !

Comme à l'habitude, **MédiaChartres** vous informe des « **anomalies** » ! (extraits choisis)

Barrée depuis + de 5 ans



De plus en plus de rues de Chartres sont... « mal barrés » du fait de la loi « **ORI** »

dans des secteurs sauvegardés (...)

https://www.epf01.fr/wp-content/uploads/2019/12/Fiche-2019_0RI_EPF01.pdf

« prétexte » pour certains, à déclarer des immeubles en état de périls éminents ?

Sans jamais, en apporter les preuves formelles (publications

des rapports d'expertises), **qui pourtant sont des documents Publics (?)**

Le « **bouclage** » pour certaines, remonte même à **plusieurs années**, en **défaut d'affichage** ou en **dates obsolètes**.

Ce qui en droit, constitue, « **un abus de pouvoir caractérisé** » .



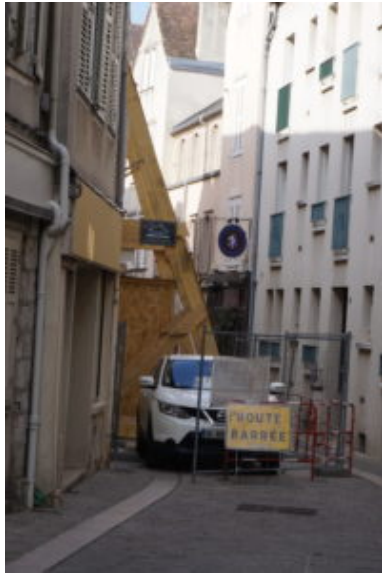
La loi « **ORI** » n'autorise pas de t'elles pratiques

<https://www.score-avocats.com/droit-public-quest-ce-quun-abus-de-pouvoir/>



D'après nos sources, une plainte devrait être déposée très prochainement, sur ce sujet.

Yves Dubois



PROVOCATION, DÉFIANCE OU HUMOUR ?

[MédiaChartres](#), vous livre sa « trouvaille » du jour !





Juste devant la porte de **la Mairie de Chartres**, (devenu un parking pour privilégiés), il à été planté un panneau « **interdiction de stationner** » dans un bac à fleurs.

Ce qui va très certainement, (à n'en pas douter), dissuader les contrevenants, de ne plus jamais enfreindre la loi ... (mais plutôt, les rendent hilars).

Nous ne sommes pourtant pas encore, le 1er Avril ?

Petit rappel, pour mémoire:

https://www.legifrance.gouv.fr/codes/article_lc/LEGIARTI000033813311/

<https://www.turbo.fr/conseils/reglementation/stationnement-en-ville-de-nouvelles-regles-en-vigueur-141264>

A suivre.



**Elle est
bien bonne mdr ...**

Sandra Michelle

DU NEUF, PORTE GUILLAUME.

Après de « longs » travaux au pieds des vestiges de la **Porte Guillaume**



MédiaChartres, se félicite de constater le résultat, plutôt réussi et harmonieux, dans le contexte.

Même, si un point d'eau (fontaine), ou un petit coin ombragé près des bancs, n'aurait pas été de trop (?)

Mais, il faut bien admettre que ce nouvel espace de repos, redonne un « certain cachet », à la **Porte Guillaume**, (en attendant, une improbable et prochaine, reconstruction) ?



Clara Hirsch



UNE BELLE SAISON !

La Rédaction de [MédiaChartres](#), à reçu ce jour, le nouveau programme du Théâtre de Chartres.

Une saison, qui s'annonce très riche, complète et éclectique

!



Des choix judicieux, soignés et harmonieux, qui devraient ravir un plus grand nombre.

Une programmation parfaite, pour des temps difficiles de l'existence (...)

un très bon remède à l'anxiété et la déprime.

MédiaChartres et la culture, sont indissociables.

Pour plus d'informations, rendez-vous sur le site:

<https://www.theatredechartres.fr/>

Programme complet, à partir du 3 Septembre.

La
Rédaction



QUI SE CACHE DERRIÈRE ?

MédiaChartres, poursuit ses investigations, concernant le

chantier du **Boulevard Foch**



à Chartres.

La Ville à trouvé un (ou plutôt, UNE associée de poids) en la personne de la Société (fondation)

« **Les nouveaux constructeurs** » !

Mais qui se cache réellement, derrière cette fondation ?

MédiaChartres, vous révèle l'identité des dirigeants (tes), et là . . . **SURPRISE !**

Aucun hasard pour la **SEM** (société d'économie mixte) de la **Ville de Chartres**

« **Chartres développement immobilier** »

<https://www.levaldocco.fr/la-fondation-yara-lnc-14-annees-de-partenariat-avec-le-valdocco/>

Et **MédiaChartres** à noté, qu'il n'y avait encore aucune trace, des services de fouilles

archéologiques sur le chantier (surement une petite « **dérogation** » spéciale de plus ?)



Martine
Leroy

